

Depuis sa création en 2011, la Direction de la Commande Publique (DCP) de la Ville de Lyon est chargée de planifier, organiser et piloter la commande publique. La satisfaction de nos clients est notre priorité et c'est pourquoi nous avons mis en place une démarche de management par la Qualité selon la norme ISO 9001. Certifiés depuis 2009, nous sommes soucieux :

- d'apporter une qualité de service optimale tant à nos clients qu'à nos fournisseurs ;
- d'identifier, comprendre et satisfaire en permanence les exigences des parties intéressées ainsi que les exigences légales et réglementaires applicables ;
- d'optimiser le rapport Qualité/ Coût/ Délai/ Développement Durable de nos achats.

Pour structurer et améliorer les prestations fournies, la politique de la DCP s'articule autour de 5 engagements principaux qui se déclinent eux-mêmes en objectifs clés de direction :

1. Eviter les risques pénaux et limiter les risques administratifs lors de la passation des marchés :

- respecter la réglementation en vigueur et notamment les 3 grands principes qui régissent la commande publique :
 - liberté d'accès à la commande publique ;
 - égalité de traitement des candidats ;
 - transparence des procédures.
- identifier et maîtriser nos processus critiques ;
- définir une doctrine « commande publique » pour la Ville de Lyon.

2. Optimiser et planifier les besoins :

- organiser et planifier le recensement des besoins à l'échelle de la Ville de Lyon quels qu'en soient la nature et le montant ;
- cartographier annuellement chaque famille d'achats et identifier les dépenses hors marchés ;
- être à l'écoute du marché fournisseurs et des bonnes pratiques existantes pour optimiser notre besoin et promouvoir l'achat responsable.

3. Accroître la performance achat et marché dans une logique d'achat durable :

- élaborer et déployer le Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR) ;
- piloter une démarche achats sur des marchés à forts enjeux et rechercher la sobriété dans l'achat ;
- rechercher et développer les achats écoresponsables et identifier systématiquement des pistes de gains ;
- optimiser les marchés pour réduire l'achat hors marchés ;
- développer le sourcing et le référencement systématique des fournisseurs rencontrés pour améliorer la concurrence par une augmentation du nombre de candidatures sur chacun de nos marchés ;
- développer les recettes liées à la vente du matériel inutilisé.

4. Sensibiliser, diffuser et accompagner :

- accompagner les entités de la commande publique sur l'ensemble du process achat et les outils métiers ;
- communiquer sur les bonnes pratiques relatives à la commande publique.

5. Optimiser le Système de Management par la Qualité (SMQ) :

- améliorer en permanence l'organisation de la direction pour répondre de manière optimum aux attentes de nos clients.

Le succès d'une telle démarche, qui participe au bien être des agents, nécessite l'implication de tous et nous nous engageons à fournir les ressources nécessaires pour y parvenir.

Audrey HENOCQUE
Adjointe aux finances et
à la commande publique

Jérôme MAILLARD
Directeur général
délégué

Guilhem PLAISANT
Secrétaire général
de la Ville

Denis GALLIANO
Directeur de la
commande publique